

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE

Séance du 12 Octobre 2022

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**16 Titulaires**Pouvoirs :**4**Votants :**20 Pour****0 Contre****0 Abstentions****L'an deux mil vingt-deux et le douze octobre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND

André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD

Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Michel JOUBERT

Laurent BERNARD a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

**Absents :** Laurent DUPLOMB et Roland LONJON.

Date de la convocation :  
06 Octobre 2022**Délibération n°  
2022.10.66****EMPRUNT TRAVAUX RESEAUX ISDND DE SAINT-JUST-MALMONT**

Suite à la mise en demeure du SICTOM Velay-Pilat par la DREAL, le SYMPTTOM doit effectuer des travaux de mise en conformité des réseaux (lixiviats, eaux internes, eaux pluviales, ... ) qui nécessitent un investissement à 200 000 euros selon des prévisions.

Après consultation, la proposition de la caisse du Crédit Mutuel de Firminy et du Haut-Forez est la plus avantageuse pour le SYMPTTOM.

Cet emprunt a un taux fixe de 3.10% sur 20 ans, avec 0.10% de frais de dossier, trimestrialité constante en capital et intérêts, avec possibilité de remboursement anticipé sans préavis et avec paiement d'une indemnité de 5% du montant du capital remboursé par anticipation.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **DECIDE** à l'unanimité la souscription de l'emprunt proposé par la caisse du Crédit Mutuel de Firminy et du Haut-Forez pour le financement des travaux de mise en conformité des réseaux de l'ISDND de Saint-Just Malmont dont les caractéristiques et conditions sont annexées à la présente délibération.

- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire si nécessaire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président

  
Jean-Paul LYONNET